

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 45/46 (1905)
Heft: 11

Artikel: Statistik der Schweizerischen Eisenbahnen
Autor: S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-25402>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Statistik der Schweizerischen Eisenbahnen.

Das Schweizerische Eisenbahndepartement hat auf den 1. Januar 1905 ein Verzeichnis der schweizerischen Eisenbahnen herausgegeben, nach welchem folgende Tabellen zusammengestellt worden sind:

I. Eisenbahnen im Betrieb.

Betriebs- länge km	Zahnstan- genstrecke km	Strassen- benutzung km	Spurweite :						Betriebssystem :						pro km ² der ganzen Schweiz m	pro Kopf der Be- völkerung m		
			0,50 m km	0,80 m km	0,75 m km	0,80 m km	1,00 m km	1,435 m km	Dampf km	Elektriz. km	Elektrizität und Dampf km	Wasser- Gewicht km	Pferd km	Motor km				
1. Normalspurbahnen:																		
3313,2 ¹⁾	—	39,8	—	—	—	—	—	—	3313,2	3236,8	76,4	—	—	—	—	80,13	0,999	
2. Schmalspurbahnen:																		
939,7	36,6	305,5	—	—	13,5	—	926,2	—	525,2	284,2	130,3	—	—	—	—	22,73	0,283	
3. Zahnradbahnen:																		
93,5	93,5	—	—	—	—	—	53,8	13,7	26,0	79,8	13,7	—	—	—	—	2,26	0,029	
4. Drahtseilbahnen:																		
25,3	—	—	—	—	—	—	0,1	—	21,8 ^{1,6²⁾}	1,8	—	15,0	—	8,5	—	1,8	0,61	0,007
5. Tramways:																		
218,2	—	200,0	0,45	0,54	—	0,47	216,7	—	—	217,2	—	—	—	1,0	—	5,28	0,066	
4589,9	130,1	545,3	0,45	0,54	13,6	54,27	1180,0	3341,0	3841,8	606,5	130,3	8,5	1,0	1,8	111,01	1,384		

II. Eisenbahnen im Bau.

Länge km	Spurweite :						Adhäsion	Zahn- rad km	Seil- bahn km	Tram	Betriebssystem :				
	0,50 m km	0,80 m km	0,80 od. 1,00 m km	1,00 m km	1,00 od. 1,435 m km	1,435 m km					Dampf km	Elektrizität km	Elektrizität und Dampf km	Wasser- gewicht km	Pferd km
181,4 davon 30,6 km Strassen- benützung	—	—	—	98,3	—	83,1	174,5 (einschl. 16,5 km Tram)	6,1	0,8	16,5	77,1	97,5	5,9	0,8	0,235

III. Konzidierte Eisenbahnprojekte.

Länge km	Spurweite :						Adhäsion	Zahn- rad km	Seil- bahn km	Tram	Betriebssystem :				
	0,50 m km	0,80 m km	0,80 od. 1,00 m km	1,00 m km	1,00 bis 1,435 m km	1,435 m km					Dampf km	Elektrizität km	Elektrizität und Dampf km	Wasser- gewicht km	Pferd km
1522,5 davon 127,5 km Strassen- benützung	0,235	40,83	2,4	847,5	39,3	592	1416,2 (einschl. 37,6 km Tram)	64,9	32,3	46,1	824,1	593,8	101,7	2,75	0,235

¹⁾ Davon 2375,1 km Bundesbahnen und 938,1 km Privatbahnen.

²⁾ Diese 1,6 km mit 1,20 m Spurweite.

S.

entre ces dates, surtout pour la poutre No. 2, qui fut immergée jusqu'au 1^{er} décembre et conservée depuis hors de l'eau. Exposée à l'air, la chaux encore libre a dû se carbonater en augmentant la résistance du béton.

Il est donc démontré non seulement que le béton armé et convenablement préparé peut subir, sans se briser, des allongements notablement supérieurs à ceux qui provoquent toujours la rupture du béton non armé, mais encore qu'après ces déformations relativement considérables il possède une résistance à la traction comparable et peut être égale à celle du béton qui n'a subi aucune déformation préalable.

Les résultats publiés par les contradicteurs allemands et américains de M. Considère n'en sont pas moins indiscutables; d'autre part, il est certain que les constructions armées sont quelquesfois interrompues partiellement par des fissures plus ou moins ouvertes.

La principale cause des différences existant entre les observations effectuées de part et d'autre semble être la suivante:

Le béton exposé à l'air sec après sa fabrication subit, comme on le sait, un retrait important pendant les premiers jours; il ne possède d'abord qu'une faible résistance. Si sa contraction est entravée par des armatures métalliques, il n'a ni la force nécessaire pour imposer au métal des raccourcissements importants, ni la ductilité qu'il faudrait pour se plier à ses exigences. Il se produit généra-

lement alors des fissures d'abord invisibles qui s'ouvrent et se prolongent lorsque la pièce armée est soumise à des tensions mécaniques.

Si, par contre, et comme on l'a fait dans les expériences de M. Considère, on maintient le béton constamment humide pendant un temps suffisant, son retrait est insignifiant et aucune cause ne tend à y produire des fissures pendant qu'il acquiert à la fois de la résistance et de la ductilité.

Sans doute, le béton tend à se raccourcir lorsqu'on cesse de le maintenir humide; mais il possède alors une résistance élevée et la faculté de supporter de grands allongements, et il ne se fissure pas malgré l'entrave que les armatures apportent à sa contraction.

Les exigences de la pratique ne permettent malheureusement pas toujours de réaliser complètement les conditions préconisées par M. Considère en vue d'éviter la fission du béton sollicité à la traction.

On est donc obligé d'envisager l'éventualité des fissures en donnant aux armatures métalliques des sections suffisantes pour résister à la totalité des tensions.

Il n'en est pas moins indispensable de connaître les lois qui régissent les déformations non élastiques du béton armé, lois sans lesquelles on ne saurait déterminer avec exactitude les positions de l'axe neutre dans les pièces flé-